

Paris, le 30 septembre 2024

Monsieur le Maire,

J'ai le plaisir de vous informer que le jury national des « Villes et Villages Fleuris », réuni en séance plénière le 11 septembre 2024, a décidé **de confirmer le label « Quatre Fleurs »** à la commune de Huningue et de lui **attribuer la « Fleur d'Or 2024 »**.

Le jury a rencontré une équipe d'élus et de techniciens particulièrement motivée pour l'amélioration du cadre de vie et l'embellissement de son territoire. La belle transversalité constatée entre les services est à féliciter, symbolisée par l'écoute et la confiance apportées par le management aux agents des services techniques ; cela confère une vraie synergie dans l'action. Le dossier remis était synthétique, bien illustré et très qualitatif, et la visite, pertinente, a permis de découvrir la ville et ses projets. La municipalité mène un travail d'aménagement remarquable, notamment en s'ouvrant sur le Rhin avec la passerelle des Trois Pays.

Huningue a à cœur de valoriser le label et sa démarche, par le biais de son site internet, de ses réseaux sociaux, de son journal municipal... Le jury applaudit à cet égard la grande qualité du numéro spécial de Passerelle(s), réalisé à l'occasion de sa visite et distribué aux habitants. Il fait la part belle aux nombreuses actions et concertations mises en œuvre au quotidien : avec l'association Les Coop'ingues pour l'aménagement d'un jardin partagé, avec les écoles pour la création de vergers, avec les agents de la commune pour la visite des serres municipales, etc. Le jury tient aussi à saluer le parcours « Et si Vauban avait été jardinier... », circuit d'interprétation unique et remarquable, qui met en valeur le patrimoine végétal et culturel de la cité.

La qualité de la végétalisation sur l'ensemble du territoire est tout à fait admirable. Outil pratique et pédagogique, une Charte de l'arbre a été mise en place en 2023 ; elle vient appuyer l'excellente gestion et la belle diversité dont bénéficie déjà le patrimoine arboré huninguois. Les pieds d'arbres sont végétalisés avec talent et avec goût, comme l'illustrent les plantations de rosiers au Musée ou les tapis de lierres des platanes de la rue de Belfort. Une mention spéciale est attribuée par le jury au projet de forêt cinéraire, présenté comme « une forêt urbaine pour reposer en paix ». Dans l'ensemble, les associations de plantes sont parfaitement proportionnées et maîtrisées, avec une belle cohérence entre les strates, les volumes, les couleurs et « les saisons ». Les décorations qui accompagnent les massifs sont raffinées et s'y intègrent bien. Parmi les nombreux aménagements ayant retenu l'attention du jury, peuvent être évoqués : le Jardin des Pâtures, et ses arbustes et graminées remarquables ; la bande de rosiers « knock out » rue du Port ; ou encore l'emploi éclatant de bignonies au Jardin « à la française » du Musée.

La gestion environnementale est là encore parfaitement appréhendée : gestion différenciée ; pratique de la lutte biologique ; paillage ; désimperméabilisation et création d'îlots de fraîcheur ; gestion de la ressource en eau ; valorisation des déchets verts ; lutte contre les espèces exotiques envahissantes ; développement de toitures photovoltaïques ; électrification de la flotte automobile ; diminution de l'éclairage... La commune est par ailleurs reconnue Refuge LPO.



La situation géographique exceptionnelle de Huningue, au bord du Rhin et à l'intersection de trois frontières, lui doit une originale forteresse à cinq bastions de l'illustre Vauban. Le maître mot est renaturation de l'espace public : création du jardin des Fontaines, réaménagement du jardin du Souvenir, requalification de l'avenue d'Alsace ou de la rue de l'Abattoir... La commune poursuit par ailleurs le développement des continuités piétonnes et des mobilités douces, notamment en lien avec les villes de Bâle et de Saint Louis. Les aménagements des berges du Rhin, du canal de Huningue et de son parc des Eaux vives constituent une réussite exemplaire : ces espaces font désormais partie des promenades très prisées des Huninguois.

Le jury salue les nombreuses actions environnementales engagées par la ville de Huningue : l'harmonie entre la qualité de vie et le renouveau urbanistique est partout présente, pour le bonheur de ses habitants. L'attribution de la « Fleur d'Or » vient récompenser la qualité et la cohérence de l'ensemble de la démarche.

La remise des prix nationaux aura lieu le **mardi 3 décembre 2024 à la salle Gaveau, à Paris** et une invitation officielle vous sera adressée prochainement.

Avec toutes mes félicitations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bravo

Thibaut BEAUTÉ
Président du CNVVF

Monsieur Jean-Marc DEICHTMANN
Maire de HUNINGUE

